
HONORAIRES AU 1ER JANVIER 2019



TRANSACTION - LOCAUX À USAGE D'HABITATION, PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL

HONORAIRES MINIMUM : 5000€ TTC - SAUF GARAGES ET ANNEXES

TVA AU TAUX DE 20%

	Honoraires charge vendeur	Honoraires charge acquéreur
Mandat honoraires partagés	Maximum 6%	Maximum 6%
Honoraires Acquéreur	/	Maximum 12%
Honoraires Vendeur	Maximum 12%	/

